



Vous voulez agir concrètement pour les élèves d'aujourd'hui et les ingénieurs de demain ? Que vous soyez représentant d'une entreprise ou particulier, **vous pouvez devenir donateur**, soit par le biais de la Fondation HEI-*Ingénieurs pour le monde*, soit en effectuant un don directement à l'école.



JE DONNE À LA FONDATION HEI POUR FAVORISER L'ASCENSEUR SOCIAL

Vous souhaitez contribuer au financement des études de jeunes issus de familles à revenus modestes ?

C'est un des rôles que se donne la Fondation HEI-*Ingénieurs pour le monde* (sous égide de la Fondation de France).

En 2010-2011, les dons apportés par des particuliers et des entreprises ont aidé HEI à proposer des frais de scolarité moindres à 260 élèves boursiers dont 5 élèves identifiés dans le cadre du dispositif national des "cordées de la réussite".

En 2011-2012, l'ambition se poursuit avec 288 élèves à accompagner.

En permettant l'allègement du coût de leurs études, **votre don encourage les jeunes issus de milieu modeste à s'engager dans des études d'ingénieur.**

Nos donateurs sont des particuliers, mais également des entreprises, A titre d'exemple, la Fondation Spie batignolles a concrétisé officiellement son positionnement aux côtés de la Fondation HEI dans cette démarche par la signature d'une convention de partenariat le 27 septembre dernier au siège de Spie batignolles.

Et aussi, dans l'actualité d'HEI

HEI campus Centre : ingénieur HEI par l'apprentissage

L'année 2012 marque un tournant avec la création d'un nouveau campus à Châteauroux : HEI campus Centre. Cette ouverture s'accompagne d'une nouveauté : la possibilité d'obtenir le diplôme d'ingénieur HEI par la voie de l'apprentissage (cette modalité donnant accès à la gratuité de la formation).

Avec le même diplôme à la clé que celui délivré à Lille, cela ouvre de nouvelles possibilités pour les étudiants et les entreprises. Les enseignements de tronc commun (sur lesquels s'appuie la dimension généraliste du diplôme) se combineront à un domaine de professionnalisation intitulé

"Mécatronique / ingénierie des transports et des process".

Eleven-Week Project : entreprises, faites avancer vos projets avec l'école

En quoi consiste un Eleven-Week Project ? C'est un projet de réalisation concret, basé sur un sujet réel d'entreprise ou de laboratoire, confié à l'école. Cela s'apparente à un projet de consulting, grandeur nature, que les élèves ingénieurs effectuent en dernière année.

Pleinement intégré au cursus de formation d'HEI (sous forme de pédagogie par problème et par projet), d'une durée de 11 semaines à temps complet, le projet aboutit à un livrable concret pour l'entreprise ou le laboratoire

commanditaire. Il se réalise en équipe pilotée par un enseignant-chercheur.

Selon les sujets, des étudiants internationaux ou issus d'autres écoles peuvent se greffer au groupe.

Le projet se déroule en entreprise et/ou à l'école. Il est réalisé avec un binôme d'étudiants au minimum, mais peut aussi adopter un fonctionnement en plateau projet pouvant aller jusqu'à une dizaine d'élèves.

Evolution des projets auparavant intitulés TER (travail étude recherche), c'est un travail de valorisation au service des entreprises et un véritable levier d'acquisitions de compétences pour l'élève.

La taxe d'apprentissage : un autre levier pour soutenir les activités de l'école

Les entreprises, en accueillant des étudiants, sont déjà des partenaires incontournables d'HEI. Elles apportent également leur contribution au travers du versement de la taxe d'apprentissage.

Dans le cadre de la campagne de collecte 2012, en décidant du versement à destination d'HEI ou en agissant en tant qu'"ambassadeur" auprès des décideurs d'entreprises, vous contribuez à aider l'école à poursuivre ses efforts d'investissements

pour ses activités de formation et de R&D.

Etablissement d'enseignement supérieur associatif à but non lucratif, l'école HEI est financée essentiellement par des fonds d'origine privée. La taxe d'apprentissage dote l'école de ressources destinées à l'environnement pédagogique.

Votre contact : **Armelle Parent**
armelle.parent@hei.fr



JE DONNE EN DIRECT À HEI POUR SOUTENIR LES PROGRÈS DE LA FORMATION ET DE LA R&D

Vous souhaitez contribuer aux investissements en faveur des activités de l'école ? C'est possible en effectuant un versement directement à HEI, l'école étant éligible à recevoir des dons et à émettre des reçus fiscaux. Dans ce cas, les fonds récoltés sont destinés à financer l'excellence pédagogique, l'ouverture internationale et le soutien à la recherche.

En 2011-2012, deux projets ambitieux sont notamment à l'ordre du jour.

1 Un projet immobilier, outil de la stratégie de développement d'HEI

L'école poursuit la modernisation complète de son parc immobilier:

Après la mise en place de nouveaux bâtiments pour les classes préparatoires, rue Colbert, la création d'une halle technologique et la construction d'un nouveau campus en région Centre, 2011 voit le démarrage de la réhabilitation du bâtiment historique de l'école, 13 rue de Toul à Lille.

Au-delà de la nécessaire mise aux normes des bâtiments, le projet est conçu comme un véritable moyen d'accompagner la stratégie d'HEI.

Les aménagements seront conçus pour abriter et favoriser la conduite des activités de l'école en terme de formation, de recherche et d'accompagnement de l'innovation (laboratoires, lieux d'accueil des entreprises, salles pédagogiques, espaces d'accueil pour les étudiants et intervenants internationaux, plateaux projets...) pour un montant de plus de 20 millions d'euros.

C'est la première fois depuis la création de l'école qu'un tel investissement sera réalisé, avec une volonté avérée de conserver l'implantation d'origine au cœur de la ville et du quartier Vauban. Livraison prévue : 2014

2 Adosser la thématique "Energie Habitat Environnement" à une chaire

En 2011/2012, HEI souhaite formaliser une véritable chaire intitulée "Energies Habitat Environnement", pour prolonger et renforcer les activités déjà initiées sur cette thématique (approfondissement de formation proposé aux élèves, plusieurs projets de recherche...). Cette chaire intégrera les trois métiers de l'école (formation, recherche, valorisation de l'innovation).

"Energie Habitat Environnement" se positionne comme une approche transdisciplinaire, s'appuyant sur le savoir-faire généraliste de l'école : conception et gestion des bâtiments, production et consommation des énergies, recours à des matériaux innovants tels que les textiles techniques, domotique, traitement des eaux et des déchets, transports respectueux de l'environnement, prise en compte des usages et des comportements...

L'école fait le choix d'investir fortement sur cette thématique, avec le projet de renforcer les ressources et les équipements associés. Les contributions des donateurs - particuliers et entreprises - permettront d'appuyer cette approche transversale. Objectif visé : faire grandir les connaissances et les compétences sur cette thématique, pour en faire une source d'expertise dans laquelle ingénieurs et entreprises pourront puiser.





DÉDUISEZ VOTRE DON DE VOS IMPÔTS

L'école, aussi bien que la Fondation HEI, peuvent émettre des reçus fiscaux associés aux dons. Les versements effectués avant le 31 décembre donnent lieu à des réductions d'impôts sur le revenu ou sur les sociétés pour la déclaration 2011.

Avantages fiscaux*

Impôt sur le revenu (IRPP)

66% de réduction d'impôts pris dans la limite de 20% de votre revenu net imposable (au-delà, report sur les 4 années suivantes).



Vous donnez 1 000 € à la Fondation HEI ou à HEI, vous bénéficiez de 660 € de réduction d'impôts sur le revenu (IRPP).

Impôt sur les sociétés (IS)

60% de réduction d'impôts sur le revenu ou les sociétés au titre du mécénat pris dans la limite de 5 pour mille de votre chiffre d'affaires HT.



Vous donnez 1 000 € à la Fondation HEI ou à HEI, vous bénéficiez de 600 € de réduction d'impôts.

ISF :

75% de réduction d'impôts, dans la limite de 50 000 €.

* selon les modalités connues au 15 novembre 2011



Vous donnez 10 000 € à la Fondation HEI ou à HEI, vous déduisez 7 500 € de l'ISF.

Formulaire de don

Mes coordonnées

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom : Prénom :

Si diplômé(e) HEI ou ESTIT, promotion :

Société :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail : Téléphone :

Mon don

500 € 1 000 € 5 000 € Autre montant : €

Faites votre choix :

Don à la Fondation HEI-Ingénieurs pour le monde, pour soutenir l'accompagnement des élèves boursiers.

Don direct à HEI, pour contribuer aux investissements en faveur de la pédagogie, de la recherche et de l'innovation.

La communication :

J'accepte que mon nom figure sur la liste des partenaires communiquée au public, en particulier aux élèves et ingénieurs HEI OUI NON



HEI
Fondation HEI-Ingénieurs
pour le monde
13 rue de Toul
59046 LILLE Cedex

Comment faire un don ?

Don à la Fondation HEI-Ingénieurs pour le monde

1 Par chèque :

Remplissez le formulaire de don et renvoyez-le avec votre chèque, à l'ordre de :

La Fondation HEI - Fondation de France

à l'adresse :

La Fondation HEI - Ingénieurs pour le monde,
13 rue de Toul
59046 LILLE Cedex.

2 En ligne :

Vous pouvez donner en ligne à la Fondation HEI-Ingénieurs pour le monde sur le site Internet de la Fondation de France.

En recopiant l'adresse suivante dans votre navigateur internet, vous accédez DIRECTEMENT au formulaire de don : (attention, pour que l'adresse fonctionne, vous devez respecter scrupuleusement la saisie de cette adresse)

<https://dons.fondationdefrance.org/netful-presentation-association/HEI/fse/index.html>

3 Par virement :

Nous consulter pour les coordonnées bancaires : armelle.parent@hei.fr

Un accusé de réception sera établi par La Fondation HEI dès réception de votre règlement. La Fondation de France vous adressera ensuite directement le reçu à produire à l'administration fiscale.

Don direct à l'école HEI

1 Par chèque :

Remplissez le formulaire de don et renvoyez-le avec votre chèque, à l'ordre de : **HEI** à l'adresse :

HEI - Service mécénat
13 rue de Toul
59046 LILLE Cedex.

2 En ligne :

Connectez-vous sur www.hei.fr/don et suivez les étapes indiquées.

3 Par virement :

Nous consulter pour les coordonnées bancaires : armelle.parent@hei.fr

Un reçu sera établi par HEI dès réception de votre règlement que vous pourrez joindre à votre déclaration fiscale.



Vos contacts

Céline Dubois-Duplan,
directrice des relations extérieures
Tél : +33 (0)3 28 38 48 58
celine.dubois@hei.fr

Armelle Parent,
assistante du mécénat HEI.
Tél : +33 (0)3 28 38 48 06
armelle.parent@hei.fr





Agir pour les ingénieurs
HEI de demain

